

<b>Zeitschrift:</b>	Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres
<b>Herausgeber:</b>	Eidgenössischer Orchesterverband
<b>Band:</b>	20 (1959)
<b>Heft:</b>	3-4
<b>Rubrik:</b>	Rapport annuel 1958

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

1832 à l'âge de 23 ans. Le premier allegro ne manque pas, à côté de ses éléments virtuoses, d'une certaine expression passionnée et l'on y trouve un dialogue brillant entre le piano et l'orchestre, traité en partenaire symphonique. L'Andante médian retrouve une sorte d'attitude folklorique, simple, expressive, tandis que le Final brillant, léger, aéré nous fait revivre l'atmosphère délicieuse, pétillante et mystérieusement romantique de la fameuse «Ouverture d'un songe d'une nuit d'été» (d'après Shakespeare) que Mendelssohn avait écrite à l'âge de 17 ans !

Enfin, la *septième symphonie* de Franz Schubert (que d'aucuns, avec raison et chronologiquement parlé, désignent comme sa neuvième), composée en 1828, l'année de sa mort prématurée, terminera le concert. Ici, il y a cette abondance de mélodies, de thèmes, de motifs, il y a cette aisance de la forme élargie, du cadre symphonique dépassant les limites normales de la symphonie classique, qui avait déjà fait parler Schumann des «longueurs célestes» de cette œuvre remarquable qui est au début de la magnifique série des grandes symphonies romantiques du XIX<sup>e</sup> siècle, allant jusqu'à celles de Bruckner, de Tchaïkovsky, de César Franck, de Dvorak, de Elgar, de Martucci. Elle a les quatre mouvements traditionnels; l'andante crée l'ambiance d'un chant populaire, le Scherzo est plein de verve et de grâce, le Final, d'une étendue inaccoutumée, est comme un jardin en fleurs!

L'orchestre sera dirigé par M. Erich Vollenwyder, un de nos meilleurs jeunes organistes-virtuoses suisses, organiste de l'église de Enge à Zurich, professeur au Conservatoire de musique de Zurich, excellent musicien qui se voe également avec talent à l'éducation musicale et symphonique de l'orchestre d'amateurs susmentionné. Ce beau programme, préparé avec soin, mérite d'être pris en considération par tous les délégués qui ont l'intention de participer à l'assemblée des 25 et 26 avril 1959.

A.-E. Cherbuliez

## Rapport annuel 1958

En pensant à l'année écoulée, rappelons-nous tout d'abord qu'elle a été la 40ème de notre association. Le but que s'étaient imposé ses fondateurs en 1918 a toujours été maintenu. Durant son existence, notre association est devenue un grand arbre qui a porté ses fruits, et toujours refleurit. Bien que nous puissions être fiers de ce succès, nous nous devons de travailler encore au développement future de la S. F. O. et, par là même, à étendre toujours la bonne musique. C'est aujourd'hui plus que jamais une nécessité.

*Assemblée des délégués:* Tandis que l'année précédente nous étions les hôtes de nos collègues romands, nous nous sommes réunis les 26 et 27 avril 1958 dans la belle petite ville de Sursee. 141 délégués représentaient 69 sections. Tenant compte des invités, des membres d'honneurs, du comité central et de la commission de musique, l'assemblée comprenait 161 participants. Cette partici-

pation réjouissante prouve à nouveau combien nos sections sont attachées à notre S. F. O. Et il doit en être ainsi puisque nos assemblées des délégués donnent à la grande famille de la S. F. O. l'occasion de se mieux connaître et à ses membres de s'estimer. Le fait qu'un nombre toujours plus grand de sections prend part à nos assemblées des délégués est réjouissant. Que les sections qui boudent encore nos assemblées essayent une fois d'y prendre part. Elles en seront certainement enchantées. L'organisation de Sursee a été exemplaire. Remercions — en spécialement M. Theiler, président de l'orchestre de Sursee ainsi que tous ses collaborateurs, de tout le travail accompli. Pour ouvrir ses journées, l'orchestre de Sursee donna, le samedi soir, un concert de gala dans la magnifique salle de la maison de paroisse, concert suivi d'un bal. En termes mérités, le No 5/6 1958 de «Sinfonia» a donné le compte-rendu de ce concert.

Avant l'assemblée des délégués, il nous a été donné l'occasion d'assister en l'église paroissiale à la «Missa in honorem beati Bernardi de Offida» de Joseph Haydn. Notre 38ème assemblée eut ensuite lieu dans l'historique préfecture, en présence de Messieurs Martel, chef de section au Département fédéral de l'Intérieur, Rumpel, Balsthal, président d'honneur de la Société fédérale de musique ainsi que des membres d'honneur suivants: E. Mathys, Berne, fondateur et longtemps vice-président de notre société, Prof. R. Waldisberg, Kriens, ancien bibliothécaire, G. Huber, Zurich-Altstetten, ancien président central, G. Feßler, Baar, président de la commission de musique, C. Olivetti, Stäfa, ancien bibliothécaire, Prof. Dr A.-E. Cherbuliez, Zurich, rédacteur de «Sinfonia» et membre de la commission de musique.

Les discussions se sont déroulées avec la dignité coutumière. Rappelons en résumé les décisions prises. Le rapport annuel, le rapport du bibliothécaire ainsi que les comptes sont approuvés. Les propositions du comité central relatives au programme de l'année — cours de directeurs, conférences de présidents, poursuite des travaux pour la rédaction d'un nouveau catalogue de la bibliothèque — sont ratifiées également. Un crédit de fr. 2000.— est accordé pour l'achat de nouvelles œuvres pour la bibliothèque. Aucune proposition n'a été faite de la part des sections. Une discussion fructueuse s'engagea toutefois sur la présentation du nouveau catalogue ainsi que sur la location d'œuvres musicales et la reproduction d'œuvres protégées. Aucune démission n'ayant eu lieu au sein du comité central, ce dernier a été réélu rapidement. Les membres ont été confirmés pour une nouvelle période. Sous la rubrique des «Divers», le vice-président Schenk, présenta un résumé de son rapport sur le 40ème anniversaire de la S. F. O. (1918—1958). Un apéritif d'honneur offert gracieusement par l'Autorité communale de Sursee que nous remercions encore très sincèrement, termina cette première partie de l'assemblée des délégués. Au cours du banquet qui suivit, les personnalités suivantes prirent la parole et adressèrent leurs salutations et leurs voeux pour l'avenir de la S. F. O.:

Monsieur le Dr J. Beck, maire de Sursee, au nom de la commune,  
Monsieur le chef de section Martel, au nom du Département fédéral de  
l'Intérieur,

Monsieur le Dr Krieger, au nom du Conseil d'Etat du canton de Lucerne,  
Monsieur le président d'honneur Rumpel, au nom de la Société fédérale  
de musique.

Dans une belle ambiance de fête, il a ensuite été procédé à la nomination des membres vétérans. La cérémonie était relevée par des productions du quatuor à cordes de l'orchestre de Sursee. Monsieur le Prof. Dr Cherbuliez adressa aux intéressés des paroles appropriées. C'est ainsi que se termina, dans une belle harmonie, l'assemblée des délégués 1958. (Voir rapport détaillé dans «Sinfonia» 5/6 1958.)

**Membres vétérans des orchestres:** L'assemblée du 27 avril 1958 nomma 5 dames et 32 messieurs vétérans des orchestres suisses pour 35 années d'activité dans des sociétés d'amateurs. La liste de ces nouveaux vétérans a été donnée dans «Sinfonia» 5/6 1958. Jusqu'à aujourd'hui 342 personnes ont reçu l'insigne vétéran de la S. F. O.

#### **Autorités de la Société:**

##### *a) Comité central:*

Président central: R. Botteron, Berne, en fonction dès 1938

Vice-président: P. Schenk, Wil, en fonction dès 1948

Secrétaire: L. Zihlmann, Soleure, en fonction dès 1943

Caissier: B. Liengme, Delémont, en fonction dès 1952

Bibliothécaire: E. Roos, Lützelflüh, en fonction dès 1951

Durant l'année 1958, le comité central s'est réuni 2 fois, le 26 avril à Sursee et le 5 octobre à Zurich. A l'ordre du jour figuraient les questions suivantes: mutations, comptes annuels, budget, achats de musique, rapport des sections, aide aux directeurs professionnels, locations d'oeuvres devant être empruntées auprès des commerces de musique, règlement de la bibliothèque, rapport du 40ème anniversaire, compléments au catalogue, propagande pour l'appel de membres d'autres sections, conférence des présidents, examen des propositions de vétérans, etc. Bien d'autres questions encore ont été liquidées par écrit. Le président central ainsi que le caissier ont assisté le 4 octobre à une séance de commission afin d'étudier la question de l'aide aux directeurs professionnels. Sur ordre du comité central, le vice-président assista le 22 novembre à une journée de l'Association suisse pour l'étude et l'enseignement de la musique chez les jeunes.

##### *b) Commission de musique:*

Président: G. Feßler-Henggeler, Baar, depuis 1924

Membres: Dr Ed. M. Fallet, Zollikofen BE, depuis 1946

Prof. Dr A.-E. Cherbuliez, Zurich, depuis 1948

Durant l'année, la commission de musique s'est réunie 3 fois, le 19 janvier à Lützelflüh, le 26 avril à Sursee et le 30 novembre à Lützelflüh. Les séances à Lützelflüh ont été consacrées aux travaux du nouveau catalogue, en présence du bibliothécaire.

c) *Sections vérificatrices des comptes:*

Les sections de Granges et Soleure ont vérifié les comptes.

**Mutations:**

Etat au 1er janvier 1958 . . . . .	127 sections
Entrées 1958: Orchestre Menzingen (réadmission) 22. 1. 58	
Entrées 1958: Orchestre Le Noirmont (réadmission) 19. 2. 58	
Entrées 1958: Orchestre Quodlibet, Berne, 12. 2. 58	
Entrées 1958: Orchestre Grellingue (réadmission) 3. 3. 58	
Entrées 1958: Orchestre Jeunes Bâlois, Bâle, 21. 8. 58	
Entrées 1958: Orchestre Ecole professionnelle, Zurich, 29. 9. 58	
Entrées 1958: Orchestre Yverdon, 3. 11. 58 . . .	7 sections
Sorties 1958: Orchestre Château d'Oex, 31. 12. 58 . . .	1 section

Etat au 31 décembre 1958 . . . . . 133 sections

**Finances:** La cotisation annuelle est restée à son ancien niveau de fr. 1.— par exécutant. Les comptes 1958 paraissent dans ce numéro de «Sinfonia».

**Conférences des présidents:** Ces conférences sont prévues au début de 1959.

**Cours pour directeurs:** Le directeur de ces cours prévu ayant dû s'absenter assez longtemps à l'étranger, ils n'ont plus pu être organisés dans le courant de l'année.

**Bibliothèque centrale:** Durant l'année écoulée, il a été fait l'acquisition de 39 œuvres orchestrales. De nombreuses œuvres ont été complétées et de mauvaises partitions remplacées. En fin d'année, la bibliothèque comptait 1435 œuvres, sans compter les doublures. Il y a, à disposition des sections, 134 symphonies, 222 ouvertures, 95 divertissements, 149 suites, 36 concerti-grossi, 62 concerti, 41 symphonies de chambre, 74 œuvres pour musique de chambre, 14 œuvres chorales, 246 marches et danses et 218 œuvres pour orchestres de salon. Au début de l'année, les sections ont reçu un nouveau complément au catalogue. Durant l'année, il a été fait 306 envois et prêté 816 œuvres. Si l'on pense ce que cela représente de travail — noter les sorties, emballer, expédier, contrôler lors des retours, noter ces retours, reclasser — nous devons remercier sincèrement le bibliothécaire de son dévouement. La commission de musique s'est fermement mise au travail en vue de l'établissement d'un nouveau catalogue. Chaque œuvre doit être revue, contrôlée. Ce travail ne peut se faire qu'à la bibliothèque centrale même; il prend beaucoup de temps. La commission de musique s'occupa également de la présentation et des frais qu'occasionnera ce nouveau catalogue. Le comité central a revu aussi le règlement de la biblio-

thèque. Il sera soumis prochainement aux sections. Deux nouvelles armoires ont été achetées pour le classement rationnel des œuvres musicales. Le nombre des cartons a sensiblement augmenté.

**Subvention fédérale:** Nous avons obtenu à nouveau une subvention fédérale de fr. 1000.—. Ce montant a été consacré à l'achat d'œuvres pour la bibliothèque. Nous nous faisons donc un plaisir d'adresser ici nos remerciements les plus sincères aux chambres fédérales, au Conseil fédéral ainsi qu'au Département de l'Intérieur pour leur compréhension et l'aide qu'ils apportent à notre effort culturel. Nous savons que sans cet appui nous ne pourrions pas agrandir notre bibliothèque, ce qui serait regrettable étant donné qu'un nombre toujours croissant de sections y ont recours.

**SUISA:** Nos rapports avec la SUISA se sont poursuivis de façon satisfaisante. Le 1er juin 1958 est entré en vigueur le règlement revisé de la commission paritaire concernant les droits d'auteurs. Le règlement du 26 décembre 1950 a été annulé. Notre représentation dans la commission paritaire d'arbitrage est restée la même.

**Sections:** Les sections ont continué à fournir un travail intense. Chaque section a, en moyenne, organisé 4 concerts. Ce chiffre prouve l'énorme travail fourni. La publication des programmes dans «Sinfonia» démontre aussi que l'on voit toujours davantage d'importance au choix des programmes. Ce progrès nous réjouit et nous saluons avec satisfaction que des sections se réunissent pour créer de plus grandes et meilleures formations orchestrales.

**L'aide aux jeunes artistes** est et reste une des tâches primordiale de nos sections. Cette année encore, nous avons retenu le fait réjouissant que de nombreux jeunes artistes ont eu l'occasion de faire pour la première fois connaissance avec un podium de concert et le public.

Remarquons par contre que selon les rapports qui nous parviennent, bien des sections prévoient un temps de pause assez long après les concerts. L'expérience a toutefois prouvé qu'un orchestre ne se développe en qualité et en nombre que si les répétitions se poursuivent avec assiduité. En interrompant l'activité, les contacts entre les membres s'amenuisent ce qui est toujours néfaste pour la société.

**Aide de vieillesse aux directeurs professionnels:** Au début de 1958, nous avons adressé à chaque section une notice de l'Association suisse des directeurs professionnels (SBV) relative à la création d'une assurance vieillesse. Afin d'étudier la question, la dernière assemblée des délégués a nommé une commission spéciale qui s'est réunie le 4 octobre à Zurich. Le comité central y était représenté par le président et le caissier. Des précisions nous ont été données par Monsieur H. van Voorveld, gérant de la caisse sociale de l'association. De la discussion, il ressortit que la SBV avait encouragé ses membres, c'est-à-dire les directeurs professionnels, à contracter une assurance vieillesse auprès d'une

compagnie désignée par elle. La SBV espère que les sociétés qui engagent des directeurs professionnels verseront une contribution à la prime annuelle de telles assurances, l'encaissement de cette contribution se faisant par l'intermédiaire de la caisse sociale de l'association qui la transmet à la compagnie d'assurances. La SBV compte aussi que les sociétés qui n'engagent pas des directeurs professionnels prouvent leur compréhension à la cause des directeurs professionnels en versant aussi une petite contribution à la caisse sociale de la SBV et en deviennent ainsi des membres soutiens.

Après examen de toute la question, la commission spéciale ainsi que le comité central ont décidé:

- a) les sections de la S. F. O. qui engagent des directeurs professionnels sont invitées à étudier avec eux la question dans un sens positif.
- b) les sections de la S. F. O. qui n'occupent pas de directeurs professionnels sont également invitées à étudier la question d'une contribution financière à la SBV dans un sens affirmatif.
- c) la S. F. O. renonce momentanément à verser elle-même une contribution.

**Nécrologie:** Le 5 octobre 1958 est mort à Lucerne Monsieur Jost Baumgartner, directeur de l'orchestre de la SUVA. Le cher défunt contribua, en 1924, à la création de la section SUVA et reprit, en 1932, la direction, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Par son décès, la S. F. O. a perdu un véritable ami duquel nous gardons le meilleur des souvenirs. Nous renvoyons nos lecteurs à l'article paru dans «Sinfonia» 9/10 1958.

**Jubilés:** La section de Kriens a fêté le 26 octobre 1958, en organisant un magnifique concert symphonique, le 50ème anniversaire de sa fondation. Le président central apporta à cette occasion le salut et les voeux de la S. F. O. à la section de Kriens. Le 22 août 1958, notre membre d'honneur Monsieur le professeur Dr A.-E. Cherbuliez, rédacteur de «Sinfonia», célébrait son 70ème anniversaire. La S. F. O. s'est jointe à tous ses amis pour lui adresser télégraphiquement ses meilleurs voeux. Nous avons aussi tenu à exprimer notre reconnaissance au professeur par les quelques lignes parues dans «Sinfonia» 9/10 1958.

**Honorariat:** L'assemblée des délégués 1958 a nommé membre d'honneur notre président central Monsieur R. Botteron. Nous renvoyons à ce sujet au No 5/6 de «Sinfonia».

**Organe officiel:** Notre organe «Sinfonia» a de nouveau cette année publié de nombreux articles instructifs, les communications officielles du comité central, les nouvelles des sections et leurs programmes. Notre organe constitue un excellent lien entre la S. F. O. et les sections. Ce qui fait toujours défaut, c'est que peu de personnes cherchent à collaborer à notre revue en envoyant des articles à la rédaction qui en serait pourtant reconnaissante (de tels articles sont,

rappelons-le, payés). «Sinfonia» a paru cette année en 6 numéros doubles. Quelques numéros ont paru avec retard. Nous comptons sur une parution plus régulière au cours de l'année prochaine.

**Généralités:** Pour terminer notre rapport, il nous reste le très agréable devoir de remercier chaleureusement tous les comités des sections, les directeurs et les membres actifs des sections de leur fidélité à la société à laquelle ils appartiennent, à la musique et à notre association. Nous adressons aussi nos plus vifs remerciements aux autorités fédérales, cantonales, communales ou paroissiales ainsi qu'à tous les membres passifs donateurs ainsi et au public des concerts de leur aide et leur soutien moral et financier. Je remercie également la commission de musique, le rédacteur et l'éditeur de «Sinfonia» ainsi que mes collègues du comité central de leur belle et précieuse collaboration.

Berne, le 18 janvier 1959

*Société fédérale des orchestres  
Le président central: R. Botteron*

Traduction: B. Liengme

## *Rechnungen des Eidg. Orchesterverbandes pro 1958*

## *Comptes de la Société fédérale des Orchestres pour 1958*

### **A. Bilanz per 31. Dezember 1958 — Bilan au 31 décembre 1958**

#### **AKTIV/ACTIV**

101. Kassa/Caisse . . . . .	148.10
102. Postcheck/Ch. postaux . . . . .	225.—
103. Bank/Banque . . . . .	428.50
104. Debitoren/Débiteurs . . . . .	155.—
105. Depot SVB/Dépôt BPS . . . . .	5 541.75
111. Delegiertenabzeichen Insignes délégués . . . . .	1.—
112. Veteranenabzeichen Insignes vétérans . . . . .	1.—
113. Kataloge/Catalogues . . . . .	1.—
114. Musikalien/Musique . . . . .	6 402.05 (Bibliothek/Bibliothèque)
115. Mobilien/Mobilier . . . . .	1.—
122. Verrechnungssteuer Impôt anticipé . . . . .	99.30
	<hr/>
	13 003.70

#### **PASSIV/PASSIF**

201. Kreditoren/Créanciers . . . . .	1 020.10
211. Transitorische Passiven Passifs transitoires . . . . .	1 650.—

221. Eigenkapital Fonds propres . . . . .	4 791.85
222. Musikfonds Fonds de musique . . . . .	5 541.75